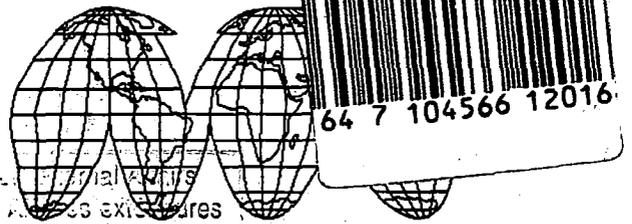


**This Week Le commerce et
in Trade and la politique étrangère
Foreign Policy cette semaine**

December 24, 1993 - January 5, 1994



RELEASES:

MacLaren Visits Mexico and Chile, January 3-7, 1994

December 31, 1993, No. 239

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, will visit Mexico and Chile from January 3 to 7. He will discuss with Mexico the implementation of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and, with Chile, closer trade ties, including Chile's possible accession to the NAFTA. "Canada-Mexico trade and investment have grown significantly in recent years. The partnership between our two countries can make a significant contribution to enhancing the prosperity, competitiveness and political stability of the Hemisphere," Mr. MacLaren said.

Secretary of State Stewart to Visit Guyana, Bolivia and Peru

December 30, 1993, No. 238

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that Secretary of State (Latin America and Africa) Christine Stewart will visit Guyana, Bolivia and Peru, January 2 to 12, 1994. "I am returning to a part of the world, which I know well from personal experience," Mrs. Stewart said. "Like many Canadians, I believe that Canada can play a constructive role in promoting democracy and economic development in the region to our mutual benefit."

Government of Canada Proclaims Legislation Implementing the NAFTA

December 30, 1993, No. 237

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, announced that the Government of Canada has proclaimed the legislation to implement the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and is exchanging written notifications with Mexico and the United States to bring the NAFTA into force. The NAFTA will enter into force on January 1, 1994. The North American Agreement on Labour Co-operation and the North American Agreement on Environmental Co-operation also will come into force on the same day.

Secretary of State Chan to Visit Hong Kong, China, Thailand and Japan

December 29, 1993, No. 236

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that Secretary of State, Asia-Pacific, Raymond Chan will travel to Hong Kong, China and Thailand, January 3 to 12. As the result of an agreement reached at the federal-provincial first minister's meeting in Ottawa, December 21, Mr. Chan will also visit Japan with Newfoundland Premier Clyde Wells January 13 and 14. "The fact that I will be in Tokyo with Premier Wells underscores the potential for expanded ties between this region and all parts of Canada," Mr. Chan said.

Ouellet Signs Co-Location Memorandum of Understanding with Australia

December 29, 1993, No. 235

Foreign Affairs Minister André Ouellet and the High Commissioner for Australia, His Excellency Francis Conynghame Murray, signed a Memorandum of Understanding on co-location. Both governments will benefit from the arrangement, which provides diplomatic representation at less cost to the taxpayer by sharing premises in missions abroad. "The co-location arrangement reflects a long history of co-operation between Canada and Australia, including the provision of consular and communications services for each other in emergency situations. It's an excellent example of governments working together to reduce the costs of diplomatic representation," said Mr. Ouellet.

Canada Condemns Intransigence of Haiti's Military Command

December 22, 1993, No. 234

Foreign Affairs Minister André Ouellet condemned the refusal by Haitian military leader Lieutenant-General Cédras to meet a senior military/civilian delegation from Canada, France, the United States and Venezuela. Canada was represented by Rear Admiral Kenneth J. Summers and Canada's Chargé d'affaires in Haiti, Louis Robert Daigle. "The General's refusal to meet the mission demonstrates once again that the Haitian military is clearly responsible for the continuation of the Haitian crisis. It is the military that reneged on commitments made under the Governors Island Agreement and they must take the blame for the situation that has led to the imposition of sanctions," Mr. Ouellet said.

STATEMENTS:

It is a pleasure to be here in Montreal to announce the launch of the Agricultural Credit Unions Project in Russia, which will be undertaken by the Société de développement international Desjardins. This project represents a significant share of the Canadian assistance program in the Russian Federation. Reform of the agricultural sector is the basis for the whole reform effort in Russia. We know that hungry people are not interested in reform, and that Russian agriculture is emerging from several decades of state control and

centralized decision-making. The cornerstone of agricultural reform that deserves our support, therefore, has to be the growth of private farms and the emergence of private farmers. The \$2.5-million Agricultural Credit Unions Project we are launching today aims to enhance reform in the agricultural sector through the introduction of credit unions in rural regions of Russia. The project will set up 20 credit unions over the next five years. By helping to create an appropriate policy framework in this way, we will encourage the development of hundreds more credit unions in the coming years. We hope that the availability of credit will allow farmers to start their own enterprises. This financial freedom should be one of the pillars for the creation of private farms. The Société de développement international Desjardins (SDID), I believe, is the perfect Canadian partner to share the Canadian experience with its Russian counterparts. The history of Mouvement Desjardins demonstrates the significant role played so ably by credit unions in the development of the agriculture sector in Canada.... [Also] since the late 1980s, the SDID has been active in promoting credit unions and savings co-operatives in many of the countries currently in transition in Central and Eastern Europe.... Let me conclude with my congratulations and best wishes to the SDID in undertaking this very important project.

From an Address by the Honourable André Ouellet, Minister of Foreign Affairs, to la Société de développement international Desjardins (Montreal, Quebec, December 20, 1993, No. 93/66)

FROM THE DEPARTMENT OF FINANCE CANADA:

Booklet Summarizing Federal Spending Issued

January 6, 1994, No. 94-002

The Department of Finance issued a publication -- *Basic Facts on Federal Spending* -- summarizing the major categories of the \$161.9 billion in federal budgetary spending for the 1992-93 fiscal year. The document is one of several backgrounders on economic and fiscal issues that will be released by the Department early this year. It is designed to help fulfil the recent pledge by Finance Minister Paul Martin to open up the budget-planning process, by providing Canadians with factual information in "accessible and usable form" on government spending. The document is available to any interested Canadian and is available from the Distribution Centre, Department of Finance, Ottawa K1A 0G5, telephone (613) 995-2855 or fax (613) 996-0518.

Official International Reserves

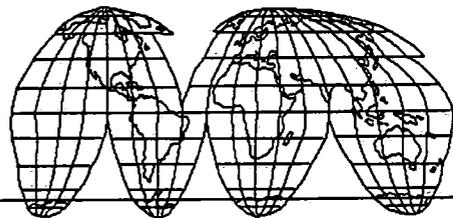
January 6, 1993, No. 94-001

The Department of Finance announced that Canada's official international reserves increased by an amount equivalent to US\$700 million during December to \$12 776 million; official government operations increased reserves by \$133 million. Details on the level and composition of Canada's reserves as of December 31, 1993, as well as the major factors underlying the change in reserves, are available upon request.

UPCOMING EVENTS:

- | | |
|-------------------|--|
| January 10, 1994: | NATO Summit (Brussels) |
| March 1994: | Inter-American Development Bank Annual Meeting (Guadalajara) |
| June 5-11, 1994: | OAS Annual Assembly (Belem, Brazil) |

Additional copies of the above documents can be ordered through the Department of Foreign Affairs and International Trade at (613) 944-4000 or toll-free at 1-800-267-8376. "This Week in Trade and Foreign Policy/Le commerce et la politique étrangère cette semaine" is produced weekly by the Communications Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade.



Du 24 novembre au 1^{er} décembre 1994

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

**M. Ouellet annonce l'octroi d'une
assistance technique à la Russie**

Le 30 novembre 1994, n° 239

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé l'affectation de 6,9 millions de dollars à des initiatives canadiennes d'assistance technique destinées à appuyer les réformes économiques en Russie. M. Ouellet a fait cette annonce à Moscou à l'issue d'une visite de travail de deux jours. Ces projets visent deux objectifs prioritaires : favoriser le développement du secteur privé, en soutenant la privatisation des exploitations agricoles, la réforme foncière et le renforcement du système de brevets, et assurer la protection de l'environnement dans le domaine pétrolier et gazier. «Le Canada demeure fermement résolu à appuyer les réformes économiques en Russie. Ces initiatives viennent renforcer nos projets en cours visant à soutenir le développement du secteur privé en Russie, et notamment la création d'un climat propice à l'investissement privé, par la prestation de services de conseil et de formation dans des domaines d'une importance cruciale pour le processus de réforme», a déclaré M. Ouellet.

**Le Canada appuiera un projet de formation en
évaluation des risques environnementaux
en République tchèque**

Le 25 novembre 1994, n°237

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, M. Ralph Goodale, a annoncé, au nom du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, que le Canada donnera son appui, par l'entremise d'une société de Regina, à la création d'un programme d'évaluation des risques environnementaux en République tchèque. Dans le cadre du programme canadien d'assistance technique en République tchèque, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international consacrerait 302 000 dollars sur deux ans à l'établissement de directives d'évaluation des risques et à la création de programmes de formation à l'intention des organismes de réglementation tchèques et du secteur privé. Ces directives aideront le gouvernement à déterminer quels sont les sites posant des risques environnementaux et les mesures prioritaires à prendre, et à affecter les fonds en conséquence.

**M. MacLaren confirme que le Canada appuie la candidature
du président du Mexique, M. Salinas de Gortari,
à la direction de l'Organisation mondiale du commerce**

Le 24 novembre 1994, n° 236

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a confirmé que le Canada appuierait la candidature du président du Mexique, M. Carlos Salinas de Gortari, au poste de premier directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). «Nous croyons que M. Carlos Salinas de Gortari est le candidat idéal pour diriger le secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce à cette étape cruciale de l'histoire du système commercial mondial. Il a maintes fois démontré sa remarquable capacité de relever avec succès les défis posés par la mondialisation», a déclaré M. MacLaren.

**M. Ouellet annonce des nominations au
conseil des gouverneurs du CRDI**

Le 24 novembre 1994, n° 235

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé la nomination de quatre personnes au Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Il s'agit de M. José Joaquín Brunner, ministre responsable du bureau du président du Chili, de M. Jon Grant, expert-conseil et ancien président et directeur général de la société Quaker Oats, de M. Miguel Hurtado de la Madrid, ancien président du Mexique (1982 à 1988), et de M^{me} Ivy F. Matsepe-Casaburri, présidente de la South African Broadcasting Corporation (SABC). M. Ouellet a également annoncé le renouvellement du mandat de deux autres gouverneurs : M^{me} Joan E. Foley, professeure de psychologie à l'Université de Toronto et D^r Vulimiri Ramalingaswami, pathologiste et professeur émérite au All India Institute of Medical Sciences. Le CRDI est une société d'État qui a été

créée par le Parlement du Canada en 1970 afin d'aider les pays en développement à trouver, au moyen de la recherche, des solutions viables à leurs problèmes de développement. Le CRDI est dirigé par un Conseil des gouverneurs qui est formé de 21 membres nommés pour une période de quatre ans. Parmi les membres de ce conseil international, on compte 11 Canadiens et 10 citoyens d'autres pays. Les membres sont choisis en raison de leur expérience dans le domaine du développement international et de leur intérêt pour les pays du tiers-monde.

Discours

Monsieur le vice-premier ministre, j'accuse réception de votre lettre datée du 23 novembre portant sur le discours prononcé par le grand chef des Cris du Québec, M. Mathew Coon-Come, lors d'une conférence organisée par l'Association des études québécoises aux États-Unis, la semaine dernière à Washington. [. . .] M. Coon-Come a effectivement envoyé le texte de son allocution aux journalistes le soir du 17 novembre et, sous couvert du même communiqué de presse, à l'Ambassade. M. Coon-Come n'a jamais demandé à l'Ambassade de lui fournir des commentaires sur son allocution. [. . .] Vous conviendrez avec moi que le public et les journalistes intéressés disposaient alors des éléments nécessaires pour leur permettre de formuler une opinion intelligente sur la question. Monsieur le vice-premier ministre, votre lettre verse tant de larmes d'émotion qu'elle en inonde la raison. [. . .] les Ambassades canadiennes n'interviennent pas auprès de nos concitoyens afin de leur dire quels points de vue présenter lors de conférences universitaires. Je prends pour acquis que les Délégations du Québec à l'étranger, qui relèvent de votre responsabilité, suivent la même règle. [. . .] Veuillez agréer, Monsieur le vice-premier ministre, l'expression de ma haute considération. André Ouellet.

Lettre adressée à M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelle du Québec, par M. André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, le 29 novembre 1994, n°. 238

Un premier engagement, capital, a été pris en vue de l'ouverture des marchés. Grâce aux initiatives de dirigeants forts et visionnaires au Brésil et dans l'ensemble des Amériques, le libre-échange bilatéral et multilatéral est en plein épanouissement à l'échelle de l'hémisphère occidental. Les progrès remarquables accomplis au cours des dernières années rendent encore plus singulier le fait que la prochaine étape logique, sur cette voie qui consisterait à mettre en place un seul régime de libre-échange applicable à tout l'hémisphère occidental, demeure un objectif qui nous échappe. Un enchevêtrement de plus en plus dense d'ententes commerciales bilatérales et régionales ne constitue certes pas un avantage d'un point de vue commercial. Il mène à un chevauchement déroutant de droits et d'obligations, y compris en matière de règles d'origine, ce qui a pour effet de provoquer une augmentation du coût des transactions pour toutes les sociétés et, en particulier, pour les petites entreprises désireuses d'exporter. Par ailleurs, en l'absence d'exigences uniformes applicables au contenu, il a aussi pour effet d'empêcher une intégration plus poussée de la production régionale, et ce, à un moment où le commerce mondial est de plus en plus axé sur les transactions entre entreprises, les approvisionnements stratégiques et les investissements transnationaux. Mais peut-être le plus grand danger de dérive vers des ententes bilatérales ou régionales distinctes réside-t-il dans le risque qu'elles ne se transforment en blocs commerciaux qui s'excluent mutuellement. Ainsi, le fait de refuser au Chili l'accès de l'ALENA transmettrait manifestement un message négatif aux autres partenaires éventuels puisque cela leur indiquerait que les possibilités d'adhésion future sont effectivement restreintes. [. . .] Mais que signifie tout cela pour le commerce et l'investissement entre le Brésil et le Canada? Ces faits nouveaux devraient permettre à ces deux alliés naturels, qui sont de vieux amis et des puissances intermédiaires au sein du nouveau monde, de raviver une relation qui a souffert, par moments, des chocs économiques. Toutefois, nos relations commerciales solides et dynamiques prouvent que nos échanges peuvent servir notre intérêt mutuel.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, devant la chambre de commerce Brésil-Canada, Toronto (Ontario) le 28, novembre 1994, 94/73

Ces dernières années, nous avons assisté à ni plus ni moins qu'une révolution économique en Amérique du Nord. Pourtant, à bien des égards, les choix que nous ferons dans les prochaines années détermineront s'il se produira une révolution encore plus profonde qui verrait l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] — actuellement un arrangement continental limité — devenir l'entité économique la plus dynamique et la plus puissante au monde, une entité qui engloberait tout l'hémisphère occidental et peut-être d'autres régions. Mais, comme pour tous les tournants de l'histoire, rien n'est préétabli. Après avoir embrassé la vision d'une zone de libre-échange qui s'étendrait de l'Alaska à la Terre de Feu, les États-Unis semblent aujourd'hui hésiter quant aux prochains gestes à poser. Les incertitudes économiques, les priorités intérieures et les récents bouleversements politiques à Washington ont contribué à créer de l'incertitude quant aux objectifs commerciaux des États-Unis et à leurs intentions hémisphériques. Partiellement en réaction à ces hésitations, l'Amérique latine a entrepris de réévaluer ses propres options. L'idée de groupements régionaux — et même d'une zone de libre-échange exclusivement sud-américaine — présente plus d'intérêt pour certains au fur et à mesure que semble s'estomper la possibilité d'une intégration hémisphérique complète. On ne peut sous-estimer le danger d'essoufflement à ce stade critique. Au

minimum, nous risquons de rater des occasions prometteuses de commerce et d'investissement dans les économies naissantes d'Amérique latine. Après des décennies d'isolement économique, l'Amérique latine émerge aujourd'hui comme l'une des régions les plus ouvertes et les plus libérales sur le plan économique. En hésitant maintenant, l'Amérique du Nord renoncera non seulement à la chance de s'implanter rapidement dans ces marchés dynamiques, mais aussi à celle d'encourager et de renforcer leur transformation. Nous risquons aussi de rater une occasion historique de jeter un pont entre nos deux continents, entre le Nord et le Sud.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international devant le groupe de la politique nord-américaine de l'Université de Dalhousie et le Halifax Board of Trade, Halifax (Nouvelle-Écosse), le 25 novembre 1994, 94/72

Finances Canada

Avant-projet de modification du règlement de l'impôt sur le revenu concernant les placements admissibles de REER

Le novembre 29 1994

Le ministre des Finances, Paul Martin, a rendu public un projet de modification des règles concernant les actions de sociétés exploitant une petite entreprise et les parts de co-opératives qui constituent des placements admissibles de régimes enregistrés d'épargne-retraite. Selon les modifications proposées, les parts de certaines co-opératives dont l'achat est une condition d'adhésion à la co-opérative constitueront des placements admissibles de REER, à condition que le rentier du REER et les entités qui lui sont liées possèdent moins de 10 pour cent des parts d'une catégorie de la co-opérative.

À VENIR :

- 5-6 décembre 1994 : Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Budapest, Hongrie)
- 6-7 décembre 1994 : Visite du secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali
- 8-10 décembre 1994 : Réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Francophonie, Ouagadougou
- 9-10 décembre 1994 : Sommet des Amériques (Miami, Floride)